

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique projet éolien commune de Condes - Société Valeco  
**De :** Thierry GUILLET <t.guillet@orange.fr>  
**Date :** 09/11/2022 21:45  
**Pour :** pref-icpe@haute-marne.gouv.fr

Bonjour,

Dans le cadre de l'enquête publique en cours, je vous adresse ce message afin de faire entendre l'avis de ma famille (4 personnes).

Nous ne sommes pas hostile de manière générale à l'implantation de solutions permettant de produire de l'énergie verte, quand celle-ci est faite dans le cadre d'un projet raisonné, ayant le moins d'impacts possible sur les populations, la faune et la flore.

Par contre, **nous sommes contre** l'implantation d'un parc éolien aux portes de 2 villages (Condes et Treix), pouvant entraîner différentes nuisances: sonores, visuelles ainsi que différents troubles sur la santé (troubles de type maux de tête, fatigue ou même vertiges, acouphènes et nausées) et des perturbations possibles sur les différentes ondes (TV, internet mobile...).

A titre personnel, je suis sensible aux acouphènes et ayant déjà eu par le passé des crises de vertiges, je ne souhaite pas que mes symptômes s'accroissent, ce même si ma commune se trouverait privée de rentrées financières très significatives... **la santé n'a pas de prix.**

**Pour l'ensemble de ces raisons, nous vous demandons de renoncer à l'implantation de ce projet sur la commune de Condes.**

Pour réduire les gênes occasionnées, les sociétés (souvent implantées en région parisienne), pourraient implanter de plus grands parc éoliens au milieu des champs les plus reculés et non aux portes des villages. Les membres de ces sociétés ne souhaiteraient pas avoir un parc près de chez eux, et bien nous non plus!

Comptant sur la prise en compte de notre avis.

**Thierry GUILLET**

**6 Rue des Primevères**

**52000 Condes**

[t.guillet@orange.fr](mailto:t.guillet@orange.fr)

**0630924881**